



Mobilités & sécurité durables. Repensons les déplacements professionnels.

Colloque CNAM-TS du 9 février 2012. Paris. Dossier de presse. 7 p. Ce colloque, destiné aux directeurs de ressources humaines, aux responsables de la santé et de la sécurité du travail et/ou du développement durable, a permis de présenter : - des témoignages d'entreprises qui pensent mobilité et sécurité durable - des retours d'expérience d'entreprises qui s'engagent pour la mise en place d'un plan de déplacement interentreprises - les résultats du sondage « Le risque routier professionnel et la mobilité durable » réalisé par l'Institut français d'opinion publique (IFOP) pour l'Assurance maladie risques professionnels.

Thème:

Risque routier professionnel France [1]

Visibilité du contenu de groupe:

Use group defaults

Résumé:

Parmi les 500 entreprises de plus de 250 salariés interrogées, 80 % sont impliquées dans une politique de développement durable ou de responsabilité sociétale et environnementale.

Seulement 46 % d'entre elles ont effectué un recensement des risques d'accident sur le trajet domicile-travail et 60 % mènent des actions de prévention des risques d'accidents en mission ou sur le trajet domicile travail.

Auteur(s):

CNAM-TS - Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés

Lien(s) utile(s)

- http://www.anper.info/pj/DP_colloqueMetSD.pdf [2]

[Retour à la base documentaire](#) [3]
